

L'objet de cette audio-conférence était d'informer les représentants syndicaux sur les points suivants:

- 1 – Tenir informés les représentants du personnel sur un nouveau cas de COVID19,
- 2 – Modalités d'organisation de travail et règles sanitaires dans les services compte tenu du contexte sanitaire .
- 3 – Recrutement d'un agent PACTE
- 4 – Reprise d'activité.
- 5 – le point sur les travaux immobiliers et déménagements.

1) Un nouveau cas COVID 19 à la DIRCOFI SUD/OUEST

M. GUILLON nous a annoncé qu'un collègue avait été détecté positif à la COVID 19, il a précisé qu'il était atteint depuis quelques jours et que son état de santé s'améliorait.

Il nous a indiqué que ce collègue était en congés depuis presque 3 semaines lorsqu'il a contracté la maladie, et donc compte tenu du laps de temps écoulé depuis le jour où il a quitté le travail il n'y avait pas de nécessité de tester les collègues de son service.

2) Modalités d'organisation de travail dans les services compte tenu du contexte sanitaire.

A- Port du masque :

Le port du masque est obligatoire dans les locaux administratifs tout le temps (seule exception : dans les bureaux où les agents sont seuls).

Dès qu'il y a plusieurs agents dans un bureau, même si celui-ci est grand, le port du masque est obligatoire.

Des masques en tissu ont été commandés pour alimenter les collaborateurs. Les chefs de services devront faire régulièrement l'état des stocks. Tous les agents doivent être dotés de tous les matériels (masques, gel hydroalcoolique, etc.) et respecter les gestes barrière. Les commandes sont effectuées par la DIRCOFI avec l'appui du CHSCT.

Nous avons rappelé la nécessité qu'il y ait un nettoyage régulier des locaux, en particulier des points de contacts et nous avons déploré le fait que le ménage n'ait pas été effectué depuis 2 jours dans les locaux de la rue de la Liberté. Le Directeur nous a répondu qu'il était particulièrement attentif à la qualité du ménage et que le gestionnaire du site lui avait fait part du problème, ce qui a conduit le responsable de la Division des ressources à prendre contact avec la société chargée de l'entretien pour lui rappeler ses obligations.

B – modalités d'accueil des nouveaux collègues arrivant à la DIRCOFI le 1^{er} Septembre :

Compte tenu du contexte sanitaire l'accueil est décalé de quelques jours. Il se déroulera au début du séminaire formation qui commencera lundi prochain 7 septembre dans le respect des règles sanitaires.

3) Recrutement d'un agent PACTE:

La DIRCOFI Sud-Ouest a reçu l'autorisation de recruter un agent PACTE pour une période d'un an à compter du 01/12/2020. Ce nouvel agent ira renforcer le bureau d'ordre des affaires juridiques.

4) Reprise d'activité :

A) Les opérations de contrôle

– Le point a été fait par la direction dossier par dossier. Suite à quoi, une feuille de route a été définie pour chaque brigade.

– Les fiches 3909 ont toutes été réexaminées compte tenu de l'activité économique .

Certaines ont été radiées, d'autres ont été converties en opérations ciblées, d'autre encore, dont certaines VG, ne seront pas engagées avant 2021. M. GUILLON a précisé que le « volume était intéressant ».

La DIRECTION a décidé de fixer les objectifs des brigades pour cette année 2020 à environ un demi programme.

B) Le télétravail

Concernant ce sujet, M. GUILLON a indiqué qu'il ne reviendrait pas (sauf aggravation manifeste de la Covid 19) sur les décisions prises cet été et qu'il fallait attendre la prochaine campagne pour d'éventuelles modifications.

Il nous a rappelé qu'il avait toujours été favorable au télétravail. Cependant, dans le contexte actuel cela soulève 3 problèmes qui l'amènent à prendre un peu de recul :

1-Les conditions techniques ne sont pas encore réunies. Le retour des portables prêtés est en cours. Mais, il manque encore environ 40 ordinateurs.

2-Le télétravail oblige les chefs de services à repenser leur organisation.

3-Avec l'arrivée de nouveaux agents, il est important que les anciens soient présents pour qu'une cohésion s'installe. C'est très important pour la mutualisation et la formation des nouveaux.

Sur ce sujet, « il faut rester pragmatique et vigilant ».

C) Formation professionnelle

M. GUILLON nous a précisé que la formation professionnelle devait être réorganisée, dans le respect des gestes barrières et avec le port du masque.

Les premières sessions seront organisées pour les agents qui se sont portés volontaires pour se spécialiser dans la vérification des dossiers frauduleux. Elles auront lieu dès la 3^e et 4^e semaine de septembre.

Les autres stages suivront...

M. GUILLON a indiqué qu'il n'était pas nécessaire de se réinscrire aux stages qui n'ont pas pu se dérouler en raison de la Covid 19. Ils seront reproposés dès que possible.

5) le point sur les travaux immobiliers et déménagements.:

A) Brigade de Limoges:

M. GUILLON nous a annoncé que la brigade de LIMOGES aller devoir déménager en raison d'une réorganisation des services de la HAUTE-VIENNE. M. GUILLON nous a dit qu'il faisait son possible afin que la 11^e brigade bénéficie de locaux corrects.

Le déménagement devrait avoir lieu courant du mois de septembre.

B) Brigade d'Angoulême :

Concernant la brigade d'ANGOULÊME, des travaux de désamiantage sont normalement terminés sur le site de SOYAUX. (pas de nouvelles, bonnes nouvelles)

C) immeuble de la rue de la Liberté :

M. LE ROY nous a annoncé que les travaux concernant la réfection du chauffage et de la climatisation rue de la Liberté devraient débuter à la fin de la 2^e quinzaine du mois de septembre et se prolonger jusqu'à la mi-décembre sans plus de précision pour l'instant car le calendrier est en cours de discussion avec l'entreprise retenue par l'antenne immobilière de Toulouse (qui est maître d'ouvrage). Il nous a précisé que la Direction a fait en sorte que ces travaux soient un investissement durable.

En marge de cette rénovation, grâce au CHSCT (en attente de validation), les améliorations suivantes devraient être mises en place :

-L'éclairage dans l'immeuble va être remplacé notamment celui des couloirs. Les néons devront être remplacés par un éclairage aux LED ;

-Le local à vélo va être électrifié afin d'installer un éclairage et des prises pour pouvoir recharger les vélos électriques.

D) Immeuble du champ de Mars :

Le déménagement devrait se dérouler la 1^{ère} semaine de novembre 2020.

Au préalable, une réunion d'information est prévue le 14 Septembre pour les collègues de la rue ABBÉ DE L'ÉPÉE en présence du déménageur.

Quand la dernière phase des travaux (les fenêtres côté-parking) sera terminée, aux alentours de la dernière quinzaine du mois d'octobre, des visites du site seront organisées.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Restons SOLIDAIRES !

